

## REGLEMENT TRAIL DE L'ESTABEL 1<sup>ère</sup> EDITION

**Organisation** : Estabel en fête, 20 Route de Fontes, 34800 CABRIERES

**Assurance responsabilité civile** : Groupama

### **Parcours : Draille des Crozes**

Boucle de 17 kms et d'un dénivelé de 700 m positif au départ de la Cave de l'Estabel à Cabrières, passant par les Crozes, Tiberet, Sourreilé d'Isarne et revenant au point de départ.

### **Parcours : La Médiévale**

Boucle de 7 kms et d'un dénivelé de 275 m positif au départ de la Cave de l'Estabel à Cabrières, passant par le Château de Cabrières, la vallée des Pitrous et revenant au point de départ.

### **Parcours : Balade Médiévale (randonnée pédestre)**

Boucle de 7 kms qui suit le tracé de la Médiévale

Départ groupé à 17 h

Décalage de 10 min pour les randonneurs

### **Tarifs**

- 15.00 € Draille des Crozes (Majoration de 2 € pour inscription le jour même)
- 10.00 € Médiévale (Majoration de 2 € pour inscription le jour même)
- 5.00 € Médiévale pédestre (inscription le jour même)

Le tarif inclut les ravitaillements en course et une grillade avec un verre de vin à l'arrivée, un cadeau au retour du dossard.

### **Pour s'inscrire**

Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés et non licenciés

- fournir un certificat médical et non contre indication à la course à pied y compris en compétition datant de moins d'un an ou de la photocopie de la licence FFA en cours de validité
- s'acquitter du montant de la participation demandée pour chaque course
- Une autorisation parentale pour les participants non licenciés mineurs au jour de l'épreuve

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site [ATS-sport.com](http://ATS-sport.com) Les inscriptions par internet seront closes le mercredi 12.06.2019.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, l'organisateur se réserve la possibilité de clore les inscriptions avant cette date, dans ce cas un préavis sera indiqué sur le site et sur la page facebook de la Cave de l'Estabel.

Les inscriptions seront possibles le jour de la course dans la limite des dossards disponibles avec une majoration des tarifs de course (voir tarifs)

### **Dossards :**

Retraits des dossards le 15.06.2019 A partir de 15.30 h à la Cave de l'Estabel à Cabrières.

### **Catégories :**

- Juniors (F/M)
- Espoirs (F/M)
- Seniors (F/M)
- Vétérans 1, 2, 3,4

### **Matériel obligatoire :**

- Trails Draille des Crozes et Médiéval : Réserve d'eau d'au moins 500 ml obligatoire, téléphones portables avec le numéro du PC course obligatoire, barres énergétiques et gels conseillés
- Balade médiévale : 500 ml d'eau obligatoire, portables avec le numéro de l'organisateur.

### **Ravitaillements :**

- Draille des Crozes : 2 ravitaillements
- Médiévale : 1 ravitaillement

### **Chronométrage :**

Assuré par puces électroniques positionnées à l'arrière de votre dossard.

### **Zone protégée et déchets de course :**

Le Trail de l'Estabel se déroule en Zone Natura 2000.

Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement en suivant le parcours indiqué et à ne jeter aucun déchet dans la nature. Tout coureur surpris en train de jeter un déchet se verra immédiatement exclu de la course.

### **Récompenses :**

- les 3 premiers au scratch hommes et femmes
- le premier de chaque catégorie : juniors, espoirs, séniors, vétérans (1, 2, 3, 4) hommes et femmes

Les prix sont non cumulables.

La remise des récompenses aura lieu à la fin de la course.  
Seront récompensées seules les personnes présentes au moment de la cérémonie.

Sécurité et droit d'images :

Les coureurs et leur ayant droit acceptent de ne pas engager de poursuites envers l'organisateur en cas d'accident. Ce trail bénéficie d'une assurance souscrite.  
L'organisation se réserve le droit de changer les parcours en cas d'intempéries ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure (dans ce cas, les frais d'inscription seront remboursés déduits des frais d'organisation). En cas d'absence du coureur, celui-ci ne sera pas remboursé.

L'organisateur met en place un plan d'organisation des secours comprenant : médecin, ambulance, secouristes et signaleurs.

Chaque coureur doit assistance à toute personne en difficulté et avertir l'organisation.  
Les services de secours et médicaux de l'épreuve peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour raison médicale. Tout coureur mis hors course décidant de continuer l'épreuve le fera sous son entière responsabilité et l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'accident.

La sécurité routière est assurée par les signaleurs.

Chaque coureur accepte que l'organisateur diffuse les résultats et les photos sur les réseaux sociaux.

Tout coureur s'engageant sur notre course doit avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.